



PROCES-VERBAL

COMMISSION FEDERALE DES COMPETITIONS NATIONALES FEMININES

Réunion téléphonique :	Lundi 18 mai 2026
à :	16h00
Président :	Claude BARRIERE
Présents :	Christine AUBERE (Représentante des clubs amateurs), Yveline LALLIER, Aline RIERA (COMEX), Coralie ROYER, Claude DEVILLE CAVELLIN, Didier SUBTIL et Bertrand VOISIN
Assistent :	Déborah LAUER, Pierre NESPOUX et Christophe DROUVROY (DCN)

1. D3 FÉMININE

La Commission,

Considérant que le club de l'AS Monaco FF a informé la FFF, par mail en date 11 mai 2026, que son équipe ne se déplacerait pas pour jouer le match de championnat de D3 Féminine Montauban FC TG / AS Monaco FF du dimanche 17 mai 2026 en raison d'un manque d'effectif,

Considérant que la FFF a accusé bonne réception du mail en précisant que le match était annulé, pour éviter que l'équipe de Montauban FC TG et les officiels ne se déplacent inutilement, en attendant que la Commission d'organisation traite le dossier,

Considérant enfin que le club de l'AS Monaco FF a précisé dans l'objet de son mail qu'il s'agissait d'un forfait,

Par ces motifs, et conformément aux articles 8 et 24 du Règlement du Championnat de France Féminin de Division 3,

Décide de donner match perdu par forfait à l'équipe de l'AS Monaco FF (-1 point ; -3 buts) et le gain du match à Montauban FC TG (3 points ; 3 buts).

Par ailleurs, inflige une amende de 150 euros au club de l'AS Monaco FF qui sera débitée sur le compte fédéral du club.

Enfin, précise que les indemnités de déplacement initialement prévues pour ce match ne seront pas versées à l'équipe de l'AS Monaco FF.

2. PHASE D'ACCESSION NATIONALE D3 FÉMININE

La Commission,

Rappelant que, conformément à l'article 7 du Règlement de la Phase d'Accession Nationale pour l'accession au Championnat de France D3 Féminine, du classement des Ligues validées lors du Bureau Exécutif de la LFA le 25 juin 2025 et des équipes communiquées par les Ligues,

Arrête comme suit le programme des rencontres :

TOUR PRELIMINAIRE :

MATCH : ESTAC Troyes / FEC Bastia

Le match se jouera le dimanche 24 mai 2026 à 15h00.

TOUR PRINCIPAL :

MATCH 1 ALLER : Club qualifié Tour Préliminaire / Montpellier ASPTT

MATCH 1 RETOUR : Montpellier ASPTT / Club qualifié Tour Préliminaire

MATCH 2 ALLER : FCE Mérignac Arlac / Saint-Georges Guyonnière

MATCH 2 RETOUR : Saint-Georges Guyonnière / FCE Mérignac Arlac

MATCH 3 ALLER : Paris FC 2 / Chassieu Décines FC

MATCH 3 RETOUR : Chassieu Décines FC / Paris FC 2

MATCH 4 ALLER : La Berrichonne Châteauroux / FC Rouen 1899

MATCH 4 RETOUR : FC Rouen 1899 / La Berrichonne Châteauroux

MATCH 5 ALLER : Olympique de Marseille 2 / IS Selongey Football

MATCH 5 RETOUR : IS Selongey Football / Olympique de Marseille 2

MATCH 6 ALLER : Amiens SC / Stade Rennais FC

MATCH 6 RETOUR : Stade Rennais FC / Amiens SC

Les matchs aller se joueront le dimanche 31 mai 2026 à 15h00 et les matchs retour le dimanche 7 juin 2026 à 15h00.

3. PHASE D'ACCESSION NATIONALE EN CNF U19

Rappelant que, conformément à l'article 7 du Règlement de la Phase d'Accession Nationale pour l'accession au Championnat National Féminin U19, du classement des Ligues validées lors du Bureau Exécutif de la LFA le 25 juin 2025 et des équipes communiquées par les Ligues,

Arrête la liste des rencontres comme suit :

MATCH 1 ALLER : US Orléans Loiret / Stade Brestois 29

MATCH 1 RETOUR : Stade Brestois 29 / US Orléans Loiret

MATCH 2 ALLER : AS Nancy Lorraine / Angers SCO

MATCH 2 RETOUR : Angers SCO / AS Nancy Lorraine

MATCH 3 ALLER : FC Sochaux Montbéliard / Sarcelles AAS

MATCH 3 RETOUR : Sarcelles AAS / FC Sochaux Montbéliard

MATCH 4 ALLER : FCE Mérignac Arlac / SM Caen

MATCH 4 RETOUR : SM Caen / FCE Mérignac Arlac

MATCH 5 ALLER : OGC Nice / RC Lens
MATCH 5 RETOUR : RC Lens / OGC Nice

MATCH 6 ALLER : F. Bourg en Bresse Péronnas 01 / Rodez Aveyron F.
MATCH 6 RETOUR : Rodez Aveyron F. / F. Bourg en Bresse Péronnas 01

Les matchs aller se joueront le dimanche 31 mai 2026 à 15h00 et les matchs retour le dimanche 7 juin 2026 à 15h00.

Président
Claude BARRIERE

Secrétaire
Yveline LALLIER